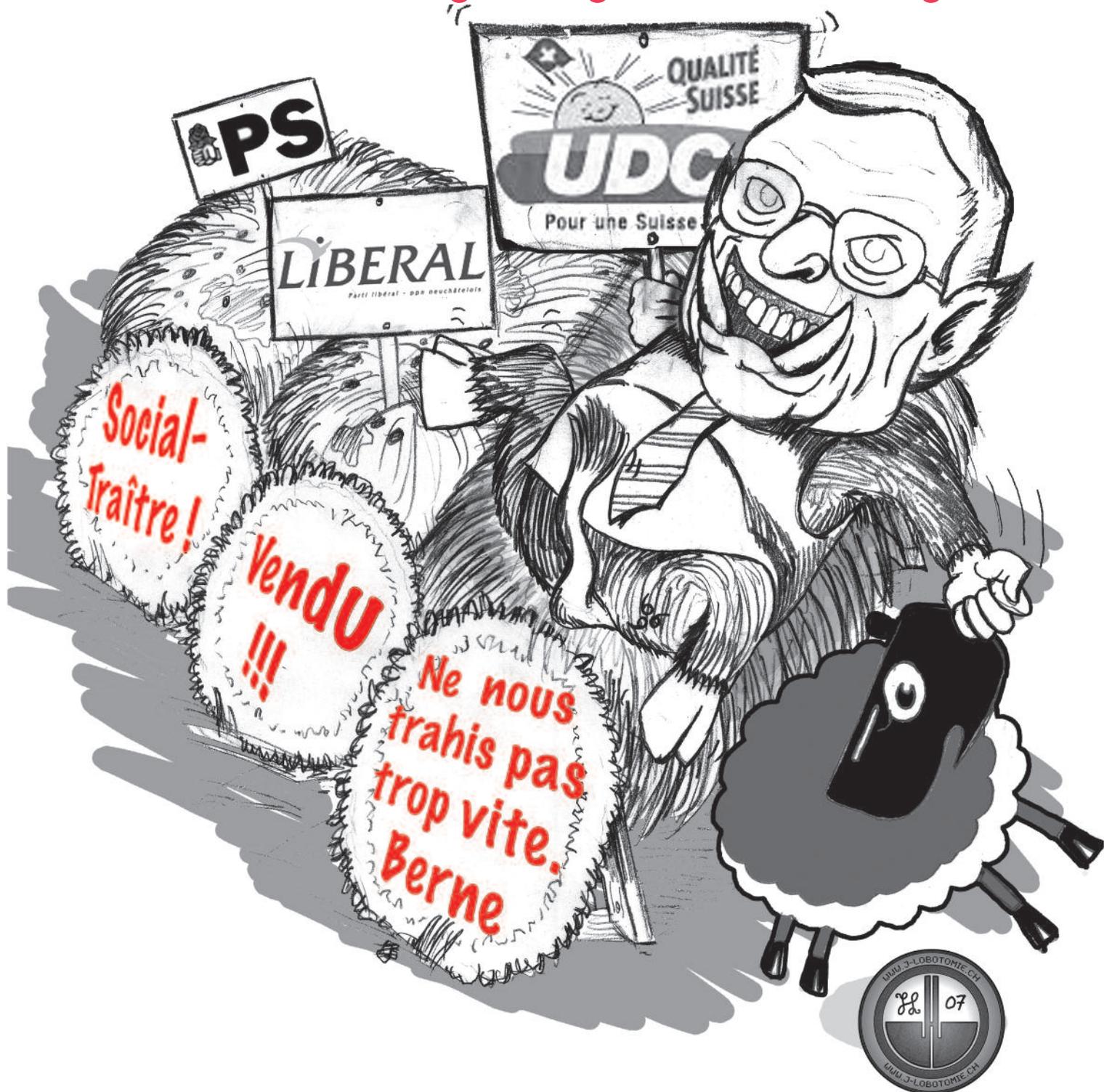




Berne envoie J-P Graber au Conseil National

Un transfuge sanglier dans la bergerie ?



RÖSTIGRABER ET RÉUNIFICATION

C'est la larme (de rire) à l'oeil que nous nous sommes séparés de Walter Schmied, unique représentant du Jura-Sud au Conseil National. Ce «Prévôtois» au français aussi approximatif que ses réflexions aura au moins eu le mérite de ne rien faire.

Il est remplacé par Jean-Pierre Graber, membre du même parti, du moins pour le moment. Même si le nouvel élu semble plus apte à défendre les intérêts du Jura-Sud à Berne que son prédécesseur¹, nous ne devons pas oublier que le Jura méridional ne choisit pas son représentant aux Chambres fédérales, contrairement au Jura-Nord. On peut discuter de la qualité des candidats envoyés par les Nordistes sous la Coupole². Le fait est que le 23^e canton gère au moins ses propres affaires. Les Probernois rétorqueront que l'état des

finances jurassiennes est rédhibitoire. Certes, la situation n'est pas meilleure qu'à Berne mais que préférons-nous? Manger les miettes parfois dodues d'un Etat qui nous méprise ou faire lever notre propre pain, même s'il risque d'être sec parfois? Les couards choisiront la première option.

Dès lors, on peut momentanément s'en remettre à l'AIJ pour régler la question et ainsi éviter de froisser certaines de ses ouailles, mais le jour viendra où il faudra prendre position sur le fond et les études ou les quolibets n'y changeront rien: le vrai Jurassien ne posera ses armes qu'une fois le Jura uni de Boncourt à la Neuveville.

Vincent Charpilloz

¹ Ce qui est vite arrivé.

² De tous les candidats.

COUP DE CORNE

LE PRIX DU SILENCE

20 milliards d'Euros, c'est le prix du silence du Président français Nicolas Sarkozy. En voyage en Chine, celui-ci s'est bien gardé de reprocher à ses nouveaux amis leurs nombreuses atteintes aux Droits de l'Homme. Il faut dire qu'avec des contrats comme ceux d'Airbus (6 avions vendus pour un total de 12 milliards d'Euros), le Président hyperactif avait de bonnes raisons de fermer les yeux sur quelques petites tortures de rien du tout. Question de priorité.

En revanche, pas de quoi se gêner de prôner le tout répressif dans «ses» banlieues en feu ou de rester de marbre face aux protestations des grévistes qui paralysaient le pays. C'est qu'il sait de quoi il parle Nicolas Sarkozy, lui qui a si bien su gérer les émeutes de l'année dernière, alors qu'il était encore Ministre de l'Intérieur.

Il faut dire ce qui est: de quoi se plaignent-ils ces jeunes des banlieues? Du chômage qui frôle les 30%? De l'inégalité des chances dans le milieu scolaire? De leur horizon de béton? Non, ils veulent juste casser du flic! Ils ont pourtant tout pour réussir...

Reste que cette petite révolte survenue en période de grève lui a été bénéfique. Avouons tout de même que sa colère est justifiée; ça fait «tache» ces gens mécontents de leur sort qui font passer la France pour une fournaise.

C'est bien connu, en Suisse on fait tout mieux que dans l'Héxagone. La preuve: Berne et Genève ont récemment décidé d'interdire la mendicité qui écorne l'image que l'on se fait de la Suisse. Infliger des amendes et reporter le problème à des endroits moins visibles est évidemment beaucoup plus malin. Targuons que le Super-Président Sarko ne tardera pas à trouver une solution pour planquer ses pauvres et ses jeunes de banlieue! Pour les grévistes en revanche, c'est une autre histoire...

Clément Hubleur

chaleur et énergie
J.-P. OPPLIGER

installation de chauffages
cheminées préfabriquées

2353 Les Pommerats

Tél. 032 951 23 68
Fax 032 951 25 33

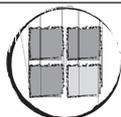
ZAHNO
Cuisines & Confort

Rue de Soleure 49 - 2740 MOUTIER

Des cuisines pleines de sens pour tous
les goûts, pour tous les budgets, et les conseils
d'un gastronome averti.

Tél. 032 493 31 25

poggen
pohl



MENUISERIE
MAÎTRE SÀRL

2742 Perrefitte - 076 425 42 30

école
Prévôtoise Moutier

Rue Blanche-Terre 20
2740 Moutier

Ecole privée de langues, de commerce
et d'informatique – Cours du jour et du soir

Tél. 032 493 20 33 – Fax 032 493 67 53

E-mail: ecpremoutier@bluewin.ch

LUESCHER
MAÇONNERIE S.A.

Moutier - 032 493 51 54

ÂTRE
&
CÉRAMIQUE

Cheminées - carrelage
Expo permanente

La chaleur d'un foyer
bien construit!

Pour d'autres infos d'actualité

vous pouvez visiter le site

www.groupebelier.ch

Des remarques, commentaires? Ecri-

vez à admin@groupebelier.ch

Discours prononcé lors du finissage de l'exposition « Je ne sais quoi ».

QU'EST-CE QU'UN BIEN CULTUREL? À PROPOS DE LA «ROUE DE BOLLEMENT» ET DE SON APPARTENANCE AU PATRIMOINE JURASSIEN.

par Sylvain Froidevaux*



A l'occasion de l'exposition «Je ne sais quoi», aux Halles de Porrentruy, qui se termine ce week-end, où la fameuse «Roue de Bollement» est exposée sous une centaine de couvertures «made in China», le Groupe Bélier, par la voix de son animateur Marc Freléchoux, a demandé que cet objet du XVII^e siècle soit enfin reconnu par les autorités jurassiennes et inscrit à l'inventaire des monuments protégés.

Le gouvernement jurassien actuel n'a pas encore statué sur ce cas qui est posé pour la troisième fois depuis la création du canton, mais il est bon de rappeler quelques principes qui font loi, au niveau national et international, en matière de biens culturels et de patrimoine. La loi fédérale sur le transfert des biens culturels (LTBC), définit, dans son article 2, al.1, ce qu'est un bien culturel et énumère les critères permettant de classer celui-ci en tant que tel. Ces critères et catégories découlent de ceux édictés au niveau mondial par l'UNESCO (art. 1 de la Convention de 1970).

Selon cette convention¹, on considère, entre autres, comme biens culturels:

- «les biens concernant l'histoire, y compris l'histoire des sciences et des techniques, l'histoire militaire et sociale ainsi que la vie des dirigeants, penseurs, savants et artistes nationaux, et les événements d'importance nationale»
- «les éléments provenant du démantèlement de monuments artistiques ou historiques et de sites archéologiques»
- «le matériel ethnologique»
- «les objets d'ameublement ayant plus de cent ans d'âge et les instruments de musique anciens»
- etc.

Si, d'un autre côté, l'on se réfère aux travaux de K. Pomian, spécialiste du patrimoine reconnu internationalement², nous pouvons avancer quatre critères permettant de définir la valeur patrimoniale d'un objet ou monument:

1. sa qualité esthétique,
2. sa rareté,
3. son lien avec l'histoire en tant qu'objet témoin du passé,
4. son «pouvoir d'évocation» (ce que K. Pomian appelle la dimension

«sémiophorique» de l'objet).

Si le premier point (la qualité esthétique ou qualité d'œuvre d'art) est subjectif et parfois difficile à évaluer, les autres sont par contre relativement objectifs et faciles à repérer.

Nous constaterons ainsi que la «Roue de Bollement» répond non seulement à plusieurs des critères internationaux inscrits dans la convention de l'UNESCO et repris par la loi fédérale sur les biens culturels, mais qu'en plus les propositions de K. Pomian confirment sa valeur patrimoniale. En effet, la «Roue de Bollement» apparaît de toute évidence comme un objet clé du passé jurassien, ancien et récent. Peu importe qu'il soit un «rouet» et non la grande roue à aube du moulin de Bollement, détruit par l'armée suisse en 1972. Ce rouet, qu'on appelle judicieusement «de transmission», est le vestige par excellence d'une époque où fonctionnait encore un type d'activités liées aux moulins dans la région. Mais surtout, il est devenu, par la force des événements et la lutte pour l'autonomie du Jura, un témoin visible et porteur de significations au cœur de l'histoire du canton.

D'où venons-nous et comment les choses sont-elles arrivées jusqu'à nous? L'objet de patrimoine n'a de sens que de pouvoir répondre à ces questions tout en nous interpellant sur le présent. Et ce rouet sauvé des flammes, emmené sur les bords du lac de Bière, revendu à la Banque cantonale de Berne, puis

repris au cours d'une opération spectaculaire, pour ensuite disparaître à nouveau, a de quoi intriguer plus d'un, aujourd'hui encore. Ce n'est nullement un hasard s'il a suscité l'intérêt des artistes du collectif Haus am Gern. Il est véritablement ce que Pomian appelle un «sémiophore», c'est-à-dire un objet porteur de «caractères visibles susceptibles de recevoir des significations».

Qu'aujourd'hui la «Roue de Bollement» soit devenue la «star» d'une exposition d'art contemporain lui ajoute une valeur tout à fait inédite: elle est désormais une œuvre d'art reconnue par le milieu artistique, au centre d'un événement auquel ont été consacrés plusieurs articles et reportages. Elle a définitivement quitté le monde profane pour prendre une dimension tout autre, qui la conduit de fait à appartenir à un patrimoine culturel qui s'étend d'ailleurs bien au-delà des frontières du Jura. A cet argument, le gouvernement et les autorités chargées de la protection des œuvres et des monuments entrant sous leur responsabilité ne peuvent rester insensibles.

¹ http://www.unesco.org/culture/laws/1970/html_fr/page2.shtml

² voir Krzysztof Pomian (1990) «Musée et patrimoine», in H.-P. Jeudy (dir.), *Patrimoines en folie*, - Paris : Editions de la Maison des sciences de l'homme.

* Sylvain Froidevaux est anthropologue. Il a notamment collaboré avec l'UNESCO dans le cadre de l'exposition «Nous autres», en 2005, au Musée d'ethnographie de Genève. Il a été invité par le Collectif Haus am Gern à participer à l'exposition «Je ne sais quoi» à l'Espace d'art contemporain Les Halles de Porrentruy (à voir jusqu'au 11 novembre 2007).





LE BÉLIER DÉ

Christophe Jeandupeux et Jérémie Cattin, étudiants de dernière année au Lycée Technique Baptiste Savoye de Saint-Imier, ont réalisé dans le cadre de leur formation un travail sur le Jura. Celui-ci est essentiellement axé sur deux thèmes, à savoir l'histoire du Jura et la Question Jurassienne. Très intéressé par ce travail, Impact s'est approché de ces jeunes Francs-Montagnards pour recueillir leurs impressions et sentiments sur l'avenir du Jura et du Groupe Bélier.

Impact: Pourquoi avez-vous choisi ce thème pour votre travail ?

Réponse: Parce que nous sommes intéressés par la Question Jurassienne ainsi que par le passé et l'avenir de notre canton.

Impact: Vous avez réalisé un sondage avec vingt questions. Quelle tranche d'âge avez-vous ciblée et dans quelle partie du Jura ?

Réponse: Nous avons questionné des personnes âgées de 35 à 50 ans et domiciliées essentiellement dans le Nord. Cependant, ce sondage n'a pas la prétention d'être représentatif, puisque nous ne l'avons pas distribué à grande échelle.

Impact: Une des questions du sondage est : « Quel avenir pour la Question Jurassienne ? ». Quelles ont été les réponses ?

Réponse: 67% des personnes interrogées pensent que la Réunification est la solution. 25% estiment qu'il ne faut rien changer et 8% n'ont pas d'avis.

Impact: Pensez-vous que les jeunes Jurassiens se sentent concernés par la Question Jurassienne ?

Réponse: Tout dépend du milieu. A l'heure actuelle, l'histoire du Jura n'est pas enseignée dans les écoles secondaires jurassiennes, ce qui accentue la perte de connaissance de combat. Seuls quelques jeunes se sentent concernés et s'y intéressent individuellement. Je pense aussi que les valeurs fondamentales présentes lors de la création du canton sont aujourd'hui complètement laissées de côté.

Impact: Comment peut-on empêcher que le combat jurassien ne soit que secondaire chez les jeunes ?

Réponse: Il faut, notamment, instaurer des cours d'histoire jurassienne dans les écoles, que les enseignants en parlent à leurs élèves, expliquer que le Jura n'est pas un canton ordinaire et qu'il s'est battu pour ses idées et son indépendance. Les parents et grands-parents ont également un rôle important à jouer. Il faut informer judicieusement la jeunesse pour que le combat mené par le passé ne soit pas qu'une victoire isolée!

Impact: En cas de Réunification du Jura, croyez-vous qu'il faudrait remettre en cause le lieu de la capitale du nouveau canton ?

Réponse: Cela dépend de la volonté des Jurassiens du Sud. Il faudra de toute manière faire des concessions dans le Nord pour reformer le Jura historique. Si la condition pour y arriver est de faire de Moutier la capitale, nous sommes pour !

Impact: Quel est, selon vous, le but du Groupe Bélier ?

Réponse: Le Bélier doit faire parler du Jura dans le Monde ou du moins en Suisse. Et bien sûr tout mettre en œuvre pour reformer le Jura historique.

Impact: Quelles devraient être ses activités et ses actions ?

Réponse: Pour le moment, le Bélier est dans une phase descendante. Les manifestations qu'il organise sont en perte de vitesse. Quant aux actions, elles n'ont plus le même impact que jadis. Barbouiller les panneaux annonçant l'entrée dans le canton de Berne est de

l'enfantillage qui va à contre-courant de l'esprit d'adhésion et de respect qu'il faut adopter pour convaincre le Jura-Sud de rejoindre le Nord. Le Groupe Bélier doit changer pour survivre. Il doit s'adapter en se créant une image qui réunit et non qui divise.

Impact: Comment voyez-vous l'évolution que devrait suivre le Bélier ?

Réponse: Le but ultime est de regrouper tous les jeunes du Jura historique autour d'une entité commune. Des événements culturels avec une ambiance festive, bon enfant et sincère, sont de bons outils pour réunir les foules. Il faut aussi comprendre que certains jeunes ne se voient pas comme des Jurassiens. Il est important que durant ces soirées ils puissent en prendre conscience. D'ailleurs, pourquoi ne pas créer un nouveau mouvement autonome, un contre-poids au Bélier rebelle, qui travaillerait de façon parallèle à celui-ci ?

Impact: Quels doivent être les axes du combat du Groupe Bélier ?

Christophe Jeandupeux: Personnellement, je pense qu'il doit rassembler. Par exemple en passant dans les classes et en expliquant la Question Jurassienne aux élèves. D'anciens membres pourraient raconter des anecdotes et ainsi faire briller les yeux des enfants tout en expliquant le combat d'indépendance et la préservation de l'identité culturelle.

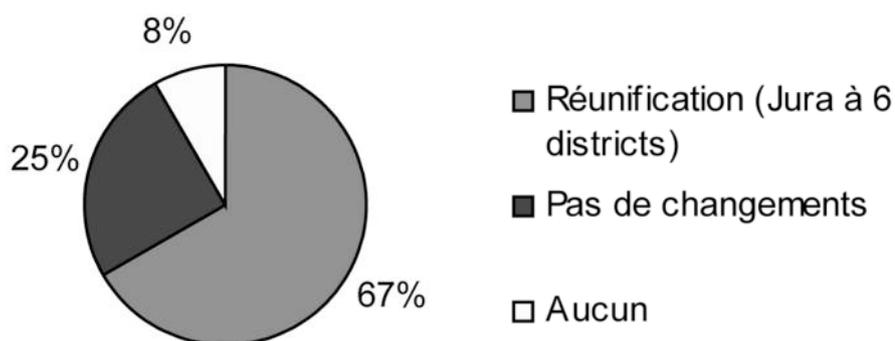
Impact: Selon votre travail, ce serait la Berne cantonale qui empêche Moutier de partir. Qu'en est-il ?

Réponse: Moutier est le poids qui fera pencher la balance et est le nœud stra-

CORTIQUÉ

Quel avenir pour la question jurassienne ?

Résultats du mini-sondage mené par Christophe et Jérémie.



tégique que Berne n'a pas intérêt à se faire dénouer par les séparatistes. En cas de départ de Moutier, La Neuveville et Courtelary se sentiraient seuls !

Impact: Quel est votre avis sur les pistes étudiées par l'AIJ et ses futures conclusions ?

Réponse: Nous ne voulons pas d'un demi-canton ! Le Jura doit retrouver sa forme historique dans une seule entité. Rien ne différencie un Jurassien du Nord d'un Jurassien du Sud. L'option du demi-canton ne satisfera personne. En revanche, l'AIJ fait ce qu'elle peut avec les moyens qu'elle a. Mais se mettre

autour d'une table et discuter de la Question Jurassienne apparaît dans le Sud comme un début de capitulation, ce qui est faux. L'AIJ est censée résoudre un problème qui n'arrête pas d'évoluer. Sa tâche est honorable mais je ne crois pas trop à sa réussite. Le changement se fera par les urnes.

Impact: Pour terminer, avez-vous beaucoup appris sur le Jura en réalisant ce travail ?

Réponse: Oui, bien sûr ! Personnellement, nous avons énormément appris en lisant le rapport Chiffelle. Et il était indispensable d'étudier et de résumer l'histoire du Jura pour mieux comprendre le présent.

Dossier réalisé par Clément Hubleur



Manifestation pro jurassienne autour du «Fritz».

3,2,1... LES ACHATS DE FIN D'ANNÉE, C'EST PARTI!

Bientôt les fêtes de fin d'années, avec leurs cortèges de dindes, de cadeaux, de sapins et d'Alka Selzer (l'année prochaine, promis, on fait attention...). Cette période de fin d'année représente un havre de paix dans notre société où tout va trop vite, où tout ce que l'on convoitait nous lasse déjà dès le papier d'emballage ouvert. Un moment à part, que l'on partage en famille, entre amis, un moment pour se retrouver, se reposer et profiter les uns des autres.

Bon stop! Finies toutes ces rêvasseries! Plus personne n'est dupe, alors l'histoire de la fraternité, des moments de partage et de la magie, ça me laisse sceptique... même si les fêtes de fin d'année représentent bien un moment magique... pour les gros centres commerciaux.

Il y a quelques semaines, le Parlement jurassien a accepté la loi sur les activités économiques qui unifie les heures d'ouverture des commerces sur l'ensemble du territoire jurassien, alors qu'actuellement chaque localité s'organise dans son coin. Mais un comité référendaire, composé d'élus de divers partis (même des PDC, Seigneur, tout fout l'camp!), de commerçants et des autorités de Bassecourt vient de récolter les 2'000 signatures nécessaires pour que la loi soit soumise au peuple. Les paraphes furent rassemblés en quelques jours à Bassecourt, je vous laisse deviner où! Finalement, peu m'importe de savoir si les magasins fermeront leurs portes en semaine à 18 h 30 ou à 19h00; quant à leur ouverture le samedi jusqu'à 17 h 00, elle me paraît personnellement inutile et superflue. Mais admettons

MIGROS COOP

que cela réponde à une demande... en fait, c'est bien ça le fond du problème. L'année dernière, le même grand centre commercial de l'entrée de Bassecourt ouvrait ses portes le lundi 26 décembre et déclenchait une polémique à travers tout le canton. Polémique qui m'a fait sourire à l'écoute des arguments simplistes des dirigeants du Centre: «*Nous ne faisons que répondre à une demande de la part du consommateur... il faut bien se rendre à l'évidence, les habitudes changent et le shopping devient un loisir ... si nous n'offrons rien à la population jurassienne, elle se rendra dans les grands centres périphériques... le personnel en fonction ce jour-là est composé de volontaires uniquement.*»

Encore un peu et on aurait pu croire que la Coop faisait dans le social en proposant à toutes ces mères de famille de travailler le lendemain de Noël; c'est vrai, il fait froid, il fait nuit vite, on s'ennuie, on a trop mangé, les gamins sont sots, alors autant aller bosser et gagner plus... Certes, les habitudes des consommateurs se modifient et les besoins changent. Mais je suis persuadée que l'immense majorité des glandus qui se sont rendus à Bassecourt ce 26 décembre n'avait rien de spécial à y faire si ce n'est dépenser un peu d'argent reçu à Noël pour «se faire plaisir», après tout, tout le monde a droit à son petit moment de bonheur; faites péter la carte de crédit! Repensez tranquillement à tout ça dans quelques semaines braves gens!

Finalement, si je prends cinq minutes de pause entre l'achat du dernier appareil photo numérique Canon et la huitième bougie parfumée à la vanille (soldée à 25%) pour réfléchir: qui est le grand gagnant de cette politique effrénée de consommation? Le consommateur? En aucun cas. Le petit commerçant qui tient son échoppe dans le centre commercial? Il tire une sacrée tête, lui qui n'a pas le droit de faire travailler son personnel le dimanche (sauf si c'est sa femme, bien sûr...),

la Route des Crèches, ses ânes, ses guirlandes et son vin chaud? Pas convaincue. Les actionnaires de la grande enseigne orange (pour toi et pour moi...)? Bingo! Ce fameux 26 décembre, le parking du Jura Centre à Bassecourt était rempli; j'imagine que les résultats ont été excellents, les clients avaient tout leur temps, ils étaient de bonne humeur et avaient envie de se faire plaisir, preuve supplémentaire du bien-fondé de la démarche et l'argument qu'il manquait pour prouver par A plus B que cette ouverture correspondait bien à une forte demande.

Finalement, c'est le peuple qui aura le dernier mot sur les heures d'ouverture des magasins dans le canton. Entre bon sens, besoins réels des consommateurs, appétits gargantuesques de la grande distribution et surconsommation d'articles aussi chers qu'inutiles, chacun sera libre de décider!

Maude Membrez

 <p>MARC-MARIANNE BEUCHAT HOTEL / RESTAURANT LE CROIX BLANCHE COURFAIVRE Tél. 032 426 72 77 • Fax 032 425 75 42</p>	Spécialités jurassiennes
	Chambres tout confort au calme
Fermé le mardi - Salle pour banquets et sociétés	Forfait-vacances: «Découverte du Jura en minibus»
Transport de vélos au départ de l'Ajoie et des Franches-Montagnes	

Abonnez-vous
à



LA TOILE

ABONNEMENT

IMPACT 6

Cochez les cases correspondantes:

1 année (6 numéros)

6 mois (3 numéros)

Suisse

Fr. 28.-

Fr. 15.-

Autre Pays

Fr. 31.-

Fr. 17.-

Nom :

Prénom :

Adresse :

Localité :

Date :

Signature :

A renvoyer à Association Com'Unique, case postale 203, 2740 Moutier/JURA

PROCÈS COLONNA, L'OMBRE DE LA RAISON D'ÉTAT !

«Il est impossible que la justice, et par conséquent la morale de l'homme public et de l'homme privé, soit la même. Ce droit des gens dont on parle tant n'a jamais été et ne sera jamais qu'une chimère.» (Denis Diderot)

Le procès d'Yvan Colonna devant la cour d'assises spéciale de Paris a débuté le 12 novembre dernier. Au terme de la lecture de l'acte d'accusation lors de la première journée d'audience, le président de la cour s'est tourné vers l'accusé et lui a déclaré: «Contrairement à ce qui a pu être dit, vous êtes ici présumé innocent jusqu'à ce que la cour rende sa décision». S'agissait-il d'une petite phrase sibylline destinée à donner bonne conscience à la justice après que le ministre de l'Intérieur, un certain Nicolas Sarkozy, avait déclaré le 4 juillet 2003 au moment de l'interpellation d'Yvan Colonna: «L'assassin du préfet Erignac a été arrêté»? Ou s'agissait-il d'une parole propre à affirmer la totale indépendance du pouvoir judiciaire? En ce qui nous concerne, nous doutons fortement que la mécanique diabolique de l'appareil d'État puisse ne pas influencer le verdict prévu pour le 12 décembre.



A l'heure où le lecteur parcourra cet article rédigé le 30 novembre, la sentence sera donc connue. Il nous paraissait toutefois utile d'apporter un commentaire sur le déroulement d'un procès pas comme les autres compte tenu de l'implication des hautes sphères de l'Elysée tout au long de l'enquête et des audiences.

Dès l'assassinat du préfet Erignac en février 1998, les enquêteurs ont fait feu de tout bois. Après s'être lamentablement fourvoyés dans une prétendue piste agricole, plusieurs suspects ont été arrêtés le 21 mai 1999, trahis par leurs téléphones portables qui les avaient localisés à Ajaccio le soir du crime. Ceux-ci finiront par avouer et seront lourdement condamnés en 2003. Et Yvan Colonna dans tout cela? Annoncé dans un premier temps comme complice par certaines personnes arrêtées et apprenant qu'il était recherché, en bon berger corse qu'il est et connaissant les errements de la justice coloniale française (en général plus de 4 ans de détention préventive avant un procès!), il a tout naturellement pris le maquis jusqu'à son arrestation en juillet 2003. Là où ça se corse (ben oui...), c'est quand on sait qu'il n'y avait aucune preuve matérielle à l'encontre d'Yvan Colonna quant à sa présence sur le lieu du crime, voire au sein du commando condamné. Aucune empreinte digitale ou génétique, aucun lien avec un quelconque téléphone portable, rien! De plus, certains témoins de l'assassinat du préfet parlaient d'un homme blond alors que le berger corse a les cheveux bruns et aucun d'eux n'avouait avoir de «déclit» en croisant le regard d'Yvan Colonna. Qui plus est, le médecin légiste indiquait que l'assassin, compte tenu de l'angle de tir quasi-horizontale de la première balle mortelle, devait être de grande stature, proche de celle du préfet qui mesurait 1m83 (Yvan Colonna mesure 1m72...). En définitive, seules les convictions de l'ancien patron de la division nationale de l'antiterrorisme, Roger Marion, et de l'ex-préfet de Corse Bernard Bonnet, tenaient le berger de Cargèse pour cou-



pable. Le premier a cependant été très contesté pour ses méthodes policières tout au long de l'enquête et le second a été condamné pour avoir donné l'ordre d'incendier des paillotes... Que valent des convictions de fonctionnaires d'État dépourvus de déontologie et de morale? Ajoutons encore à cela le fait que ceux que les enquêteurs considéraient comme les intellectuels ayant fomenté l'assassinat du préfet et rédigé les revendications ont été acquittés en appel le 22 février 2006 et l'incertitude atteint son paroxysme!

Peut-on, sur la seule base de quelques prétendus aveux extorqués sous la pression psychologique de la machine policière et tous vigoureusement démentis par la suite, condamner un homme qui a toujours clamé son innocence? Dans un tel cas, seule une raison d'État peut expliquer une condamnation. De plus, lorsqu'on est Corse et qu'on avoue des sentiments nationalistes, n'est-on pas aussi condamné d'avance? Défendre sa terre, ses traditions séculaires, la survie de son peuple, de sa langue, de sa culture, apparaît déjà comme un crime aux yeux de la justice française. «La justice des hommes est toujours une forme de pouvoir» clamait Chamfort au XVIII^e siècle. Quant à Albert Camus, il affirmait: «Si l'homme échoue à concilier le juste à la liberté, alors il échoue à tout»...

Laurent Girardin

Le journal de combat des Jurassiens.
Soyez dans le coup, abonnez-vous!

LE JURA LIBRE
OPTIQUE JURASSIENNE

Un «Jura Libre»
par ménage,
c'est le Jura qui revit.

10, ruelle de l'Ecluse
2800 Delémont



Daniel Pape
9, chemin des Cras
2942 Alle

Electricité
Dépannage
Réparation

Tél. 032 471 15 12
Nat. 079 627 55 36

Boucherie
de la Prévôté

Boucherie de la Prévôté SA • Rue Centrale 7
2740 Moutier • Tél. 032 493 18 61
Fax 032 493 18 60 • www.boucherie-prevote.ch

Immo-Service-Gérance sàrl
www.immoservice-jura.ch

Rue du Temple 2
CH-2738 Court
Tél. 032 497 96 86 / Fax 032 497 93 28
laurent.girardin@denisfret.ch

«Votre partenaire de confiance
dans le domaine de la gérance immobilière»

WIRTH & GIRARDIN SA

ENTREPRISE DE PEINTURE

• CRÉPIS
• PAPIERS PEINTS
• FAÇADES



2740 MOUTIER
TÉL./FAX 032 493 56 46
NATEL 079 354 72 82

L'AUTONOMIE, RÊVE AU PAYS BASQUE, RÉALITÉ AU JURA!



Un forum très instructif a été mis sur pied vendredi 27 et samedi 28 à Baiona (Bayonne) au Pays basque du Nord sur le thème des autonomies. Il a permis de comparer les différentes approches de certains états européens.

La soirée de vendredi fut principalement consacrée aux situations en Polynésie et en Kanaky, où la totalité du pouvoir de décision les concernant réside à Paris. Si, pour la Kanaky, l'espoir de retrouver sa pleine liberté existe, notamment car le territoire figure encore sur la liste des pays à décoloniser, la Polynésie n'a aucune perspective à court terme. Seule une mise sous pression de Paris par les toujours plus nombreux indépendantistes de Tahiti pourra influencer le cours de l'histoire. Actuellement, Paris peut du jour au lendemain changer les règles du jeu, les acteurs et les choix effectués. Cette situation n'est pas saine et les crises risquent fort de se suivre les unes après les autres.

La journée de samedi fut l'occasion de faire le tour des différentes formes d'autonomie déjà établies en Europe, certaines depuis le 15e siècle. De nombreux intervenants expliquèrent leur situation.

Pour commencer, et bien que les cas du Pays basque du Sud et de la Catalogne du Sud soient bien documentés et proches du Pays basque du Nord, les problèmes persistent. La nécessité de renforcer les pouvoirs régionaux et la question de l'indépendance sont incontournables.

Vint ensuite la situation jurassienne qui suscita beaucoup de curiosité mais aussi un véritable intérêt, car l'autonomie y est naturelle et très large. L'Etat jurassien fait rêver plus d'un autonomiste alors même que le Jura a, semble-t-il, perdu en considération dans le cœur de ses habitants ! On constate que les gens oublient trop vite

la chance qu'ils ont de se gérer par et pour eux-mêmes. La question de la Réunification et son possible dénouement dans un proche avenir, grâce à l'initiative « un seul Jura », a été expliquée.

Un autre processus très intéressant présenté fut celui de la dévolution au Royaume-Uni. La progression de l'idée autonomiste, voire indépendantiste en Écosse ouvrant de réelles perspectives. Si la réussite écossaise se confirmait, elle pourrait servir de modèle à d'autres Peuples en Europe pour une accession sans violence au statut de nouvel état. La dévolution est aussi une réussite, certes dans une moindre mesure, au Pays de Galles et en Irlande du Nord.

L'union des forces indépendantistes guadeloupéennes décidée cette année relance la démarche pour une plus grande autonomie. Ce regroupement est une évolution nécessaire afin de rendre les mouvements plus puissants face à l'état central. L'échec du référendum de 2000 a enfin été digéré, mais surtout analysé !

Au final, l'avocat breton Yann Choucq nous a dressé un aperçu trop rapide des dizaines de statuts particuliers en Europe et du travail inlassable



de l'organisation CIEMEN¹ en faveur du Droit des Peuples.

Malheureusement, il est aussi constaté l'ampleur de la tâche qui attend les autonomistes de France tant que le pouvoir actuel se barricadera derrière la Constitution qui ne reconnaît pas les Droits communs des Peuples, mais uniquement les droits individuels.

Le constat est d'autant plus flagrant que la France est le dernier état n'ayant pas entrepris une régionalisation. Tous les états qui l'entourent ont désormais cédé des prérogatives à leurs entités administratives plus ou moins importantes et le retard français inquiète pour le moins.

Même si ce n'est qu'un début, la France a cependant signé la Convention européenne des langues minoritaires. Il faut encore attendre sa ratification. Cela n'empêche pas la poursuite de la lutte pour la création d'un département basque, prélude à un territoire autonome et enfin, à la Réunification du Peuple basque dans un état libre d'Euskal Herria.

Un long débat eut lieu d'ailleurs sur la nécessité de doter le Peuple basque sous juridiction française d'un espace de gestion propre. Les débatteurs étaient tous acquis à l'idée de l'indépendance, mais pas forcément sur le chemin pour y arriver. Ainsi, d'aucuns estiment que la création d'un département est une première étape incontournable.



Le statut de département n'est pourtant pas assez fort politiquement pour garantir les droits du Peuple basque, notamment en ce qui concerne la langue et la culture. Une résolution en faveur de ces Droits inaliénables à l'autodétermination a été votée. Des futurs échanges sont déjà prévisibles, tant l'osmose des idéaux militants était réussie !

Le chemin est encore long, mais ce premier forum montre le chemin : dialogue et convictions !

Emilien Queloz, Paul Jobin et Pascal Prince

Pour plus d'infos, se rendre sur : http://autonomia.hautetfort.com/files/2007-10-27_Motion_Commission_Balladur.pdf

¹ Centre Internacional Escarrè per a les minories ètniques i les nacions